

Paris, le 27 octobre 1990

DIRECTION DES AFFAIRES
AFRICAINES ET MALGACHES

N° 2018/DAM

N O T E

A/s : RWANDA. Action diplomatique française.

1. Compte tenu de l'évolution rapide de la situation militaire du Rwanda (reprise par l'armée rwandaise de Nyagatare et de Gabiro) et des développements diplomatiques dans la région (réunions de Mwanza et de Gbadolite) l'envoi d'une mission ministérielle dans les pays de la région pourrait avoir pour objectifs d'obtenir :

- le respect du cessez-le-feu dans des conditions acceptables par les deux parties (retrait des assaillants au delà de la frontière ougandaise sans prise à partie par l'armée Rwandaise des éléments qui se retireraient,
- l'arrêt des infiltrations par la frontière ougandaise d'éléments rebelles, d'armes et de munitions,
- l'ouverture d'un dialogue entre les autorités Rwandaises et l'opposition intérieure et extérieure,
- l'annonce et la mise en oeuvre effective par les autorités Rwandaises de réformes démocratiques du système politique,
- la convocation d'une conférence régionale sur les réfugiés dans le but de prévoir le retour dans leur pays d'origine de ceux qui le désireraient.

2. Pour que notre intervention dispose des meilleures chances de succès, il conviendrait que nous soyons en mesure de :

- poursuivre notre aide aux autorités Rwandaises,
- maintenir pour un certain temps notre présence militaire à Kigali,
(Dans un premier temps retrait d'une compagnie puis de la plus grande partie de la seconde. Une grosse section devrait être maintenue pour assurer, le temps nécessaire, la sécurité de nos ressortissants et de notre Ambassade).

- contribuer au moins financièrement à la mise en place de la force africaine d'interposition (Kenya - Tanzanie) et d'observation (Burundi - Zaïre) dont la constitution a été décidée lors du Sommet de Gbadolite,

- favoriser la réunion d'une conférence de bailleurs de fonds pour aider à la réinstallation et à la réinsertion des réfugiés Rwandais.

3. Une telle mission devrait être précédée de contacts préalables avec les Belges afin que notre attitude ne soit pas compromise par ceux-ci comme un camouflet ou une volonté d'éviction de Bruxelles ainsi qu'avec les principaux pays concernés (Rwanda, Zaïre et Ouganda notamment) et avec les représentants de l'opposition Rwandaise./.

ML

Michel LEVEQUE

CQ : PR - MM. C. ARNAUD, J-C. MITTERRAND, G. VIDAL, Le Colonel HUCHON
CM - MM. B. KESSEDJIAN, D. GIRARD, N. NORMAND
SG - M. F. SCHEER
MIN. COOP. CAB. - M. P. STEINMETZ